

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XI^{me} ANNEE
1895



1^{er} JUILLET
No. 7

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre Sainte

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LA PALESTINE

HEURÉUX, dit Bossuet, les peuples dont l'histoire n'est pas intéressante !” Si jamais pays fut étranger à cette béatitude, c'est bien l'antique terre de Chanaan. Dès les âges les plus reculés nous la voyons en proie à de terribles convulsions. Aussi tourmentée par les soulèvements géologiques que par les luttes armées, sans cesse elle nous apparaît agitée. C'est d'abord au temps d'Abraham, cinq rois qui se coalisent contre quatre. Le choc a lieu dans la vallée des Rois devenue plus tard le lac Asphaltique. C'est ensuite Israël qui doit pour sa valeur conquérir son héritage ; Chananéens, Jébuséens, Phérézéens, Héthéens, Évécens, Amorrhéens tombent successivement sous ses coups. Maître enfin du pays, le peuple de Dieu ne jouit pas en

paix du fruit de sa victoire. Toujours harcelé par des ennemis qui se succèdent sans interruption, Moabites, Ammonites, Amalécites, Philistins, Egyptiens, Assyriens, Chaldéens, Perses, Syriens, il résiste avec des succès variés jusqu'à ce qu'enfin il devienne esclave des Grecs et des Romains.

Il ne convenait pas que le séjour du divin Sauveur ici-bas fût une période tourmentée. Mais à peine l'Homme-Dieu a-t-il terminé sa mission sur la terre que recommencent les combats. Tour à tour apparaissent Vespasien, Titus et Adrien semant partout la terreur, la dévastation et la mort.

Avec Constantin, la Palestine retrouve un peu de paix et de prospérité. Sainte Hélène, mère de l'empereur, quoique octogénaire et infirme, n'hésite pas de se rendre sur ces lieux désolés pour les consoler, les relever, leur redonner de la splendeur. Par les soins de la pieuse impératrice, les sanctuaires sont purifiés, de splendides basiliques s'élèvent ; Dieu est encore honoré et glorifié. C'est l'âge d'or du christianisme dans ces régions ; c'est le temps des Jérôme, des Eusèbe, des Sabas, des Paule, des Eustochium, des Mélanie, de cette sainte et brillante pléiade de religieux et de vierges.

Mais voici venir Julien l'apostat. Avec ce prince impie qui a juré la défaite du "Galiléen" recommencent les épreuves. Elles se poursuivent sous Chosroës II, roi de Perse, qui envahit la Judée en 614, se rend maître de Jérusalem, égorge le clergé, immole une quantité considérable de fidèles, dépouille et brûle des édifices sacrés, emporte la vraie Croix, fait 80,000 prisonniers qu'il vend aux Juifs, et, traînant à sa suite de nombreux captifs parmi lesquels se trouve Zacharie, patriarche de Jérusalem, rentre triomphant dans ses Etats.

Cependant le Seigneur a entendu les cris de son peuple humilié et repentant et a envoyé Héraclius pour le délivrer. Cet empereur, après une lutte de quatorze ans, triomphe de Chosroës, lui reprend la vraie Croix et ramène à Jérusalem ce glorieux trophée, ainsi que le patriarche Zacharie, qui vivait encore.

Le malheur avait dompté le peuple chrétien ; la prospérité l'éblouit de nouveau. Bientôt reparaissent les querelles religieuses, les divisions intestines, les excès de tout genre. Dieu alors envoie Omar qui, en 636, se rend maître de Jérusalem. Le conquérant pourtant ne se montre pas intraitable. Mahomet avait maudit ceux de ses soldats qui s'étaient laissé entraîner à

de mauvais traitements contre les chrétiens ; son successeur s'inspire de ses principes de tolérance, assure aux vaincus la sécurité pour leurs personnes, leurs femmes, leurs enfants et leurs biens, leur laisse le libre exercice de leur culte et construit pour lui-même et pour ses coreligionnaires, sur l'emplacement du temple de Salomon une mosquée qui porte aujourd'hui encore le nom de *Mosquée d'Omar* ou *de la Roche*. Avec le temps elle devient sainte pour les Musulmans qui la considèrent comme leur second sanctuaire.

Si les successeurs d'Omar avaient imité la modération de ce prince, la situation des Chrétiens eût été tolérable. Mais, comme les Pharaons avaient opprimé Israël, ainsi les kalifs maltraitèrent les disciples du Christ et Dieu entendit enfin leurs gémissements.

Quand fut arrivé le temps de la miséricorde, Dieu redit au cœur de son pontife, Urbain II, les paroles qu'il avait autrefois fait entendre à Moïse : " J'ai vu l'affliction de mon peuple, et la dureté des hommes qui président aux travaux m'a rendu attentif à ses cris. Je connais ses souffrances et voilà que je suis descendu pour le délivrer. Viens, je t'enverrai pour l'affranchir de cette servitude. — Qui suis-je, Seigneur, répondit Urbain, pour que vous m'employiez à cette œuvre ? — Ne crains rien, répliqua le Très-Haut ; je serai avec toi. Va avec confiance ; rassemble le Sénat de mon Eglise et dis-lui : Le Seigneur, le Dieu de vos pères m'a apparu ; le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob m'a dit : Voici que je vous ai visités dans ma sollicitude ; j'ai vu vos souffrances en Terre Sainte et j'ai résolu de vous affranchir du joug des Sarrasins. On écouterà ta voix et vous conviendrez ensemble de la résolution à prendre."

Bientôt est réuni à Clermont un Concile que préside le Souverain Pontife en personne et où prennent place 13 Archevêques, 225 Evêques, 92 Abbés ainsi qu'un grand nombre de laïcs de distinction.

Après avoir réglé les affaires de l'Eglise, Urbain donne la parole à Pierre l'Ermite. C'était un prêtre vertueux, du diocèse d'Amiens, qui revenait de Jérusalem. Il y avait contemplé de ses yeux les tristesses qu'il allait dépeindre. " Il rappela, dit Rohrbacher, les profanations et les sacrilèges dont il avait été témoin, les tourments et les persécutions que les enfants d'Agar, les Sarrasins, faisaient souffrir à ceux qui allaient visiter les Saints-Lieux. Il avait vu les Chrétiens chargés de chaînes,

traînés en esclavage, attelés au joug comme des bêtes de somme ; il avait vu les oppresseurs de Jérusalem vendre aux enfants du Christ la permission de visiter le tombeau de leur Dieu, leur arracher jusqu'au pain de la misère et tourmenter la pauvreté elle-même pour obtenir des tributs ; il avait vu les ministres du Très-Haut arrachés au soculaire, battus de verges et condamnés à une mort ignominieuse. En racontant les malheurs et la honte des Chrétiens, poursuit le même historien, Pierre avait le visage abattu et consterné, sa voix était étouffée par ses sanglots et sa vive émotion pénétrait tous les cœurs.”

Quand Pierre se tut, Urbain prit la parole. Il résuma le discours que l'on venait d'entendre ; il fit ressortir les douleurs du peuple, la profanation des sanctuaires, l'impiété et la barbarie des persécuteurs, puis conclut sa pathétique harangue, dit Rorhbacher, par l'exclamation suivante : “ Guerriers, qui m'écoutez, vous qui cherchez sans cesse de vains prétextes de guerre, réjouissez-vous, car voici une guerre légitime. Le moment est venu de montrer si vous êtes animés d'un vrai courage ; le moment est venu d'expier tant de violences commises au sein de la paix, tant de victoires souillées par l'injustice. Tournez contre les ennemis du nom chrétien les armes que vous employez injustement les uns contre les autres. Vous qui fûtes si souvent la terreur de vos concitoyens et qui vendez pour un vil salaire vos bras aux fureurs d'autrui, armés du glaive des Machabées, allez défendre la maison d'Israël qui est la vigne du Seigneur des armées ; allez réprimer l'insolence des infidèles qui veulent se soumettre les royaumes et les empires, et se proposent d'éteindre le nom chrétien. Il ne s'agit plus de venger les injures des hommes, mais celles de la Divinité ; il ne s'agit plus de l'attaque d'une ville ou d'un château, mais de la conquête des Lieux-Saints. Si vous triomphez, les bénédictions du ciel et les royaumes de l'Asie seront votre partage ; si vous succombez, vous aurez la gloire de mourir aux mêmes lieux que Jésus-Christ et Dieu n'oubliera pas qu'il vous aura vus dans sa milice sainte.”

Ces paroles du Pontife suprême électrisent l'assemblée. “ Dieu le veut ! Dieu le veut ! ” crie-t-on de tous côtés, et princes, évêques, chevaliers, manants prennent la croix, jurent d'aller combattre les infidèles et arracher de leurs mains le tombeau de Jésus-Christ. Ces faits se passaient en 1095. En moins d'une année, on a réuni une armée de 100,000 combattants,

300,000 fantassins et 100,000 cavaliers. On s'ébranle ; l'Europe se précipite sur l'Asie. Les débuts sont malheureux pour les armes chrétiennes ; mais enfin guidés par des capitaines aussi valeureux que nobles, les Croisés arrivent pourtant, après de nombreux faits d'armes, sous les murs de Jérusalem en 1099. Sans perdre de temps on pose les tentes, on forme le camp, on dispose les combattants, on élève les machines et bientôt la cité sainte est enfermée dans un siège étroit. Les assauts se multiplient, mais si l'attaque est ardente et vigoureuse, la défense ne l'est pas moins. Enfin, après une procession faite par les guerriers autour de la ville dans les plus vifs sentiments de foi et de componction, un dernier et vaillant effort met les soldats de la Croix en possession de la ville sainte. C'était le 15 juillet, un vendredi, vers le soir ; le siège avait duré 29 jours.

Maîtres de Jérusalem et bientôt de la Palestine tout entière, les Croisés rendent de solennelles actions de grâces à Dieu, puis, sans perdre de temps, s'emploient à relever les églises, à purifier les sanctuaires, à en construire de nouveaux et à embellir les édifices sacrés.

(A suivre.)



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

Les obligations du Tiers-Ordre.

LA MESSE QUOTIDIENNE

QUE les Tertiaires assistent chaque jour à la Messe, s'ils le peuvent commodément (1).” Ces paroles sont l'écho fidèle de la première Règle du Tiers-Ordre, où saint François exhorte ses enfants à entendre la Messe chaque jour, convaincu que l'autel est le centre de la religion, le soleil qui doit éclairer et féconder toute vie sérieusement chrétienne.

Le sacrifice de la Messe est le même que le sacrifice du Calvaire, avec cette seule différence que le sacrifice de la Croix fut

(1) Constitution, *Misericors Dei Filius*.

un sacrifice sanglant, offert une seule fois sous ce rite et qui satisfait pleinement pour tous les péchés du monde ; tandis que le sacrifice de l'autel est un sacrifice non sanglant qui peut être toujours répété, et qui a été institué pour appliquer à chacune de nos âmes les mérites réparateurs de Jésus crucifié. Si le sacrifice sanglant du Calvaire a été l'instrument de notre rédemption, le sacrifice non sanglant de la Messe nous a fait saisir et nous applique cet instrument. L'un nous a ouvert le trésor des mérites de Jésus-Christ ; l'autre nous donne l'usage incessant de ce trésor.

Qu'on n'objecte pas ces paroles de saint Paul : (Héb., XI, 28.) "*Le Christ s'est offert une fois pour effacer les péchés de plusieurs ;*" ni ces autres : "*Par un seul sacrifice, il a consommé à tout jamais le salut de ceux qu'il a sanctifiés.*" (Héb., X, 14.) Il est évident qu'il n'y a qu'un sacrifice dans le sens strict du mot. Mais dans le sacrifice de Jésus-Christ, dont le Calvaire a été pour ainsi dire le point culminant, Dieu a ramassé tout les mérites de son Fils, depuis la première larme qu'il versa à l'étable de Bethléem jusqu'à la dernière goutte de sang qu'il répandit sur le Calvaire. Dans ce sacrifice de Jésus-Christ, agneau sans tache, "*immolé depuis l'origine du monde,*" Dieu a vu et compté toutes les Messes qui devaient être offertes jusqu'à la fin des siècles et qui, comme autant d'innombrables canaux, devaient charrier jusqu'aux âmes les plus éloignées du Calvaire, par le temps et l'espace, le sang divin qui y fut répandu pour chacune d'elles. De tous ces mérites, de toutes ces humiliations, de tous ces anéantissemens eucharistiques, de toutes ces Messes célébrées, se dégage une résultante divine, un sacrifice unique, divin, offert depuis le commencement jusqu'à la fin du monde, aux yeux de ce Dieu qui tient dans sa main divine les deux extrémités des siècles, de ce Dieu "*pour qui mille ans sont moins que le jour d'hier déjà passé.*"

Le sacrifice de Jésus-Christ est une montagne aux deux versants dont le sommet est couronné de la Croix. Sur le versant qu'il a gravi avant d'arriver à ce sommet, où il devait se laisser clouer sur l'instrument du supplice, le Fils de Dieu, à mesure qu'il s'avavançait, a échelonné ses mérites, arrivés à leur apogée, quand il fut élevé de terre ; et maintenant, par le sacrifice de nos autels, le sang répandu sur la Croix coule sur l'autre versant, il va à toute âme qui cherche son action bienfaisante, et il ne

cessera de couler jusqu'à la fin des âges. Ainsi est réalisée cette prophétie de Malachie, I, 11 : *“ De l'Orient au Couchant, mon nom est grand parmi les nations ; et en tout lieu on m'offre un sacrifice ; une oblation sainte est faite à la gloire de mon nom.”*

Il n'y a en réalité qu'un sacrifice, le sacrifice de la Croix ; il n'y a non plus qu'un seul Prêtre, dans le sens strict, Jésus-Christ, le Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech. Mais de même que l'astre de la nuit, au lieu de perdre sa clarté, pour être escorté d'un nombre prodigieux d'étoiles, n'en paraît au contraire que plus majestueux et plus beau, de même Jésus-Christ n'a fait que rehausser l'éclat de son sacerdoce en y associant une multitude de prêtres secondaires, marqués d'un sceau divin et réellement séparés de la foule. Toutefois, quelque élevée que soit la mission de ces élus, leur dignité consiste surtout à être une condition indispensable de la réitération non sanglante du sacrifice de Jésus-Christ. Prêtres de la loi nouvelle, ils peuvent mourir : Jésus-Christ ne fera que changer de vêtements ; et, au milieu des générations qui passent et se succèdent, il demeurera seul Prêtre éternel.

Les protestants se donnent étrangement le change, quand ils avancent que nous, catholiques, nous ne faisons pas assez de cas des mérites de Jésus-Christ, que Jésus-Christ n'est pas assez *notre voie* pour aller au Père. Et que faisons nous donc par le sacrifice de la Messe ? Nous obéissons à Jésus-Christ qui a dit de ce sacrifice : *“ Faites ceci en mémoire de moi.”* Car sur un Calvaire continu, les hommes oublieraient le Dieu du Calvaire, ou n'auraient de lui qu'une connaissance tronquée, imparfaite. Ce que nous faisons ! Nous nous rappelons continuellement de la façon la plus pratique qu'il n'y a de salut pour nous que dans la Croix, la Croix transportée jusqu'à cette journée qui a déjà commencé et qui va renouveler nos devoirs et nos combats. Nous nous rappelons que de même que les trésors de la vie renfermés en Adam, notre premier père, ne seraient pas venus jusqu'à nous sans le canal des innombrables générations qui nous ont précédés ; de même le sang de Jésus-Christ, le nouvel Adam, ne nous baignerait pas dans la plénitude de ses énergies divines, sans le canal toujours plein du sacrifice de la Messe qui le fait venir jusqu'à nous sous tous les horizons et en tout lieu. Ce que nous faisons ! . . . Nous allons nous unir, nous allons nous souder à Jésus-Christ dans la réalité de sa présence

eucharistique pour qu'il exprime à son Père, en notre nom, notre adoration, notre contrition, nos actions de grâces et nos demandes. Nous allons nous revêtir des mérites de Jésus-Christ ; et nous nous présentons ensuite devant Dieu, comme Jacob se présenta devant son père Isaac après s'être revêtu de la ressemblance de son frère Esau. Et ainsi par la Messe, Jésus-Christ est, suivant la parole de l'Apôtre, la *sagesse* de Dieu qui nous inspire, la *justice* qui nous met à couvert, la *sanctification* qui nous transforme, la *rédemption* qui nous délivre.

Chers Tertiaires, si vous étiez assurés que Jésus vous attend, dans un endroit déterminé, à une distance plus ou moins considérable de votre demeure, oh ! avec quelle joie et quelle confiance, avec quel empressement ne vous hâteriez-vous pas d'aller à lui. Vous lever une demi-heure plus tôt, dépêcher ce que vous avez à faire, économiser votre temps, en regard du bonheur qui vous attend, serait pour vous la chose du monde la plus facile. Vous feriez l'impossible pour être à temps au rendez-vous désiré. Eh bien ! Jésus vous attend chaque matin à l'autel. Allez chaque matin à la Messe, si vous en avez les moyens et le loisir. Le général de la Rochejacquelin faisait souvent plusieurs lieues pour ne pas la manquer la semaine. " J'estime, disait-il, que c'est la première et la meilleure occupation du gentilhomme. L'homme de peine et de travail, aux jours de la semaine, a sa façon à lui de prendre part au sacrifice : il l'offre à ses dépens, en arrosant la terre de ses sueurs. Mais quand il a plu à Dieu de ne pas vous faire naître terrassier, et quand on a le sentiment de la Rédemption que Jésus-Christ a opérée par son sang, la moindre chose qu'on puisse faire, c'est de s'associer chaque matin au sacrifice qu'il renouvelle pour nous." Il ajoutait : " Je n'ai point de mérite à assister à la Messe ; car s'il m'arrive d'y avoir manqué, j'éprouve de la honte et du déplaisir de moi toute la journée ; il me semble que j'ai dérogé à ma condition, et je sens le besoin de faire quelque acte de réparation, afin que Dieu me pardonne et aussi afin que je me pardonne à moi-même."

Et si le bon Dieu, chers Tertiaires, vous a fait naître terrassiers, ouvriers, domestiques, et si vous avez la possibilité d'entendre la Messe chaque jour ou presque chaque jour, en vous gênant un peu, oh ! de grâce, profitez-en. Là où les fidèles sont déjà nombreux autour de l'autel, apportez l'appoint de votre présence. Et certes, ne convient-il pas que les Tertiaires de saint

François ne se laissent pas dépasser en ferveur sur ce point ? Et si l'église est déserte, si l'autel est dans la désolation parce que son plus bel ornement, une assistance recueillie, ne s'y trouve pas, oh ! chers Tertiaires, unissez-vous pour tenir compagnie au prêtre à l'autel, faites fleurir le désert qui l'entoure et qui l'accable souvent ; à ce cri vibrant qu'il vous jette : *Sursum corda*, en haut les cœurs ! Soyez prêts à répondre : *Ils sont tous avec le Seigneur !*

Que si vous ne pouvez aller chaque jour à la Messe, envoyez chaque jour votre cœur à l'autel, par l'entremise de votre ange gardien. Priez-le de faire tomber sur lui une goutte, une petite goutte du sang de Jésus, et cette goutte se changera pour vous en un torrent de grâces, en un fleuve de bénédictions et de forces pour cette journée où l'imprévu vous attend peut-être, où il faudra beaucoup souffrir, où une croix s'appête à tomber sur vos épaules surprises, où peut-être même une grande joie vous est tenue en réserve, j. ie qui, en dehors des influences du sang de Jésus, va tourner à la dissipation, à la tiédeur, au péché . . . Quand, au milieu de vos champs, de vos occupations domestiques, du fond de vos ateliers, sur un lit de douleur où la nuit a eu pour vous toutes les anxiétés du jour, quand vous entendez la cloche annoncer que Jésus-Christ est descendu encore une fois sur l'autel, pour y renouveler son sacrifice, oh ! faites passer toute votre âme dans une courte mais fervente prière, et que cette prière, vous faisant franchir la distance, vous transporte au pied de l'autel sur l'aile de la foi et de l'amour.

Quand vous avez le bonheur d'assister à la Messe, ne manquez pas de vous unir à Jésus-Christ, la Victime invisible et le Pontife éternel. Du commencement de l'Offertoire, anéantissez-vous avec Jésus devant la majesté de Dieu, qui vous pénètre de toute part, dans les sentiments d'une adoration profonde. De l'Offertoire à l'Élévation, demandez encore une fois pardon, par le sang de Jésus, pour les péchés et les infidélités de votre vie ; faites-en comme un faisceau, et jetez-les dans le cœur brûlant de la Victime, pour qu'ils s'y consomment de plus en plus. De l'Élévation à la Communion, priez Jésus de traduire au Père votre reconnaissance pour les innombrables grâces qui forment le tissu de votre vie. Enfin, de la Communion à la fin de la Messe, demandez à Jésus, avec une sainte hardiesse ; demandez lui, pour vous et pour les autres, les grâces les mieux

appropriées à vos besoins et aux besoins des personnes dont les intérêts vous sont chers. Surtout, au sortir de la Messe, où vous avez offert à Dieu le sacrifice aux dépens de Jésus-Christ, rappelez-vous que la journée doit être un Calvaire où il vous faut offrir à Dieu le sacrifice à vos dépens dans la fidélité aux devoirs de votre état et la pratique des actions ordinaires.

Un jour, un pieux évêque demandait à saint Joseph de Cupertino les moyens d'introduire dans son clergé une salutaire réforme. Le Saint lui répondit : " Monseigneur, employez toute votre influence à obtenir de vos prêtres qu'ils récitent leur bréviaire avec ferveur et qu'ils célèbrent la sainte Messe avec piété ; vous ferez d'eux tous autant de saints."

Chers Tertiaires, soyez fidèles à bien réciter votre Office de Règle et à assister tous les jours à la Messe avec une dévotion courageuse que les sacrifices et les sécheresses n'arrêtent jamais. Je réponds alors de la piété et de la sainteté de vous tous.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE

LE RÉFORMATEUR FRANCISCAIN (*Suite*)

L'OBSERVANCE devait rester fidèle à ces traditions ; elle devait imprimer une impulsion puissante aux progrès de l'esprit humain : le génie de Capistran le comprit. Il consacra toute son énergie à faire revivre parmi les Frères-Mineurs, en même temps que la pauvreté, les fortes études et l'amour de la science. Il prescrivit aux provinciaux de désigner des couvents où l'on enseignerait les sciences humaines et ecclésiastiques ; il défendit de confier aucun office aux religieux qui ne seraient pas suffisamment instruits. Il commanda aux supérieurs de ne pas appliquer à des travaux manuels les religieux capables d'étudier. Ces ordonnances soulevèrent, parmi les ennemis des Observants,

(les récriminations passionnées ; la jalousie et la haine reprochèrent au Saint d'oublier l'humilité et la simplicité monastiques. Capistran n'eut pas de peine à réfuter de pareilles objections ; il composa, pour y répondre, un victorieux traité, et le pape Eugène IV voulut confirmer lui-même ses sages ordonnances.

Dieu, au milieu de tant de luttes, se plut à consoler son Serviteur. Vers 1450, Notre-Seigneur apparut à François de Pavi, disciple de notre Saint : " Pourquoi trembler ? lui dit-il. A qui " donc appartient cette famille de l'Observance ? N'est-ce pas à " moi ? Eh bien ! je la défendrai ; je la multiplierai ; j'en ferai " un grand peuple, une nation innombrable." L'avenir devait réaliser magnifiquement cette promesse. Un siècle plus tard, les Frères-Mineurs non Réformés ne constituaient plus qu'*un sixième* de l'Ordre. Cent ans après Léon X, le nombre des Observants était triplé, et en 1762, ils avaient soixante huit mille profès. En 1862, les Conventuels, dont la vie est encore si austère malgré les dispenses que Rome leur a concédées, ne dépassaient pas trois mille. Les Observants et les Capucins formaient ensemble trente cinq mille religieux (vingt six mille Observants, neuf mille Capucins). De nos jours la persécution a éclairci les rangs de l'armée franciscaine : elle ne renferme plus que treize cent quarante cinq Conventuels, qui usent de dispenses ; mais elle compte encore près de vingt trois mille religieux qui interprètent et pratiquent à la lettre la Règle de saint François : quinze mille Observants dont deux mille huit cents missionnaires et sept mille sept cent vingt deux Capucins, dont trois cent soixante dix-sept missionnaires.

Vers la même époque, un autre sujet de joie, pour le Saint et pour l'Observance, fut la canonisation de Bernardin de Sienne.

Malgré ses travaux de toute sorte, Jean de Capistran n'avait pas perdu de vue la glorification de son maître vénéré ; il s'en occupait incessamment et la faisait marcher de front avec les œuvres importantes confiées par les papes à sa sollicitude. Nicolas V avait repris la cause, mais elle était entravée par les ennemis de la pauvreté franciscaine ; élever Bernardin sur les autels, n'était-ce pas donner une sanction nouvelle à la réforme qu'il avait si ardemment propagée ? Aussi des obstacles imprévus surgissaient à chaque pas ; on eût dit une conjuration savamment organisée pour déconcerter tous les efforts, lasser la bonne volonté des amis du Saint et réduire à néant leurs espérances,

Le Pape, incertain en présence de ces difficultés toujours renaissantes, hésitait.

Jean de Capistran, plein de confiance en Dieu, se détermine alors à une démarche suprême. Il va trouver le Souverain Pontife : "Saint Père, s'écrie-t-il, si vous êtes indécis, faites allumer un bûcher ; qu'on y jette le corps de Bernardin ; je m'y jetterai moi-même. Si le feu vous consume, vous l'attribuerez à mes péchés ; s'il nous respecte, vous reconnaîtrez que l'exaltation de Bernardin est selon la volonté divine." Le Pape ne put retenir ses larmes et prit la résolution de hâter la canonisation. Bernardin lui même apparut à Capistran et rendit grâces de son zèle infatigable. Notre Saint alla aussitôt raconter cette vision au Pape et le prier avec plus d'instance de presser la conclusion du procès. Urbain, voyant dans le Serviteur de Dieu tant de simplicité et de ferveur, lui dit un jour : "Frère Jean, qui travaillera pour votre canonisation, à vous ?" L'humble religieux lui répondit : "Je suis un grand pécheur, très Saint-Père, et de pareils honneurs ne sont pas réservés aux pécheurs."

Le Souverain Pontife choisit, pour proclamer la sainteté de Bernardin, la solennité du Jubilé de 1450. Il le canonisa au milieu d'un concours immense de fidèles accourus de toutes les contrées de la catholicité. Saint Jean de Capistran assista à ce triomphe au milieu d'environ quatre mille religieux de son Ordre, parmi lesquels saint Jacques de la Marche, saint Didace et plusieurs autres Frères que l'Église devait placer, plus tard, sur les autels. Si grande, en effet, devait être la puissance de sanctification de l'Observance que, depuis le XV^{me} siècle, les Franciscains ont produit, à eux seuls, plus de Bienheureux et de Saints que tous les autres Ordres réunis.

Dans le cours de la même année (1450), Capistran faisait, en Toscane, la visite de ses communautés. Le jour de l'Assomption, il se trouvait au couvent de Bourg-Saint-Sépulcre, près Arezzo. Au milieu du repas, ses yeux se fixent tout à coup vers le ciel, son visage s'illumine, et il s'écrie hors de lui-même : "O mes enfants, je vois l'âme d'un de nos frères monter vers la patrie céleste ; qu'elle est resplendissante ! qu'elle est belle !" Le Seigneur lui fit connaître que cette âme était celle du bienheureux Albert de Sartiano, le "hérald de l'Évangile." Albert était mort, en effet, le jour même à Milan, et son tombeau allait être glorifié par de nombreux miracles.

Pendant que le vieux tronc Franciscain reverdissait ainsi et se couvrait de fleurs, une sainte admirable, Colette de Corbie, rendait à l'Ordre des Pauvres Dames sa gloire et sa pureté des anciens jours.

A quatre siècles de distance, nous saurions difficilement nous faire une idée des oppositions tantôt sourdement cachées, tantôt manifestes et violentes qu'elle rencontra dans l'accomplissement de sa mission ; aux difficultés matérielles se joignaient les obstacles moraux qui surgissaient en foule de la partie basse des cœurs qu'elle venait couper et trancher au vif. On la traitait de visionnaire ; on l'accusait de porter la discorde au sein des cloîtres ; les prudents du siècle gémissaient sur l'imprudencce et l'inutilité de ses voyages ; les plus passionnés murmuraient contre elle des accusations odieuses ; les habitants de Corbie allaient jusqu'à suspecter sa vertu.

Mais le Christ, qui l'avait choisie, lui envoya, dans la personne de Jean de Capistran, un appui inébranlable et un coopérateur. L'histoire a gardé le souvenir de deux entrevues que le Saint eut avec elle, vers 1440 et 1442.

L'autorité de Capistran s'étendait sur sainte Colette et ses filles ; il était visiteur et nonce apostolique. Sainte Colette avait fondé un certain nombre de couvents de Frères-Mineurs Réformés. Elle les avait laissés, toutefois, sous la dépendance directe des Conventuels, espérant arriver par là plus facilement à régénérer ces derniers. Dans la première entrevue qu'il eut avec elle, Capistran, qui avait reçu d'Eugène IV la mission de réunir à l'Observance toutes les réformes locales, pressa vivement la Sainte de fusionner ses religieux avec les Observants répandus dans l'Eglise entière. Mais voyant que Colette éprouvait quelque répugnance à le faire, il ne voulut point insister. Il l'exhorta seulement à redoubler d'ardeur et à braver tous les obstacles pour faire revivre partout la première Règle de sainte Claire.

Le 8 novembre 1442, se trouvant à Besançon, il lui adressait la lettre suivante dont le fac-simile se conserve parmi les reliques du couvent des Frères-Mineurs de Gand.

“ A notre très chère fille dans le Christ, époux des vierges, la
“ dévote sœur Colette de l'Ordre de sainte Claire. Frère Jean
“ de Capistran de l'Ordre des Frères-Mineurs, délégué en ces
“ provinces par le Siège apostolique et par le Rme Père Vicair
“ Général, salut et paix éternelle.

“ Désirant vous prouver notre paternelle affection et vouloir
 “ consoler dans le Seigneur, nous confirmons et ratifions toutes
 “ les grâces précédemment accordées par les Ministres généraux
 “ soit à vous, soit au Père Devaux, votre confesseur, soit aux
 “ confesseurs des monastères de religieuses que vous avez fondés
 “ ou que vous fonderiez à l’avenir.

“ En outre, et par la teneur des présentes, nous vous permet-
 “ tons à vous et à votre confesseur de choisir un ou plusieurs
 “ Frères de notre Ordre, religieux d’une vertu éprouvée et d’une
 “ réputation intacte, afin qu’ils exercent les fonctions de visiteurs,
 “ tant à l’égard des Sœurs des dits couvents qu’à l’égard des
 “ Frères qui y résident. A celui ou à ceux que vous aurez ainsi
 “ nommés, nous accordons et nous déclarons accordés les pou-
 “ voirs que les Ministres généraux ont autrefois concédés aux
 “ visiteurs des dits monastères. Nous leur ordonnons, en vertu
 “ de la sainte obéissance, d’accepter avec respect la charge que
 “ vous leur conférerez et de l’exercer avec zèle et dévouement.

Salut, en Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Priez pour nous.

“ Donné à Besançon, le 8 du mois de novembre, l’an du
 “ Seigneur 1442.

“ FR. JEAN.”

En même temps qu’il encourageait et soutenait ainsi l’illustre Réformatrice, le Saint réformait lui-même de tous côtés un grand nombre de monastères du second Ordre et y mettait en vigueur la première Règle de sainte Claire. “ Il dilata et accrut, plus qu’aucun autre, dit Nicolas de Fara, non seulement le premier Ordre de saint François, mais aussi celui des Pauvres Dames.” Il réforma, en particulier, le monastère de saint Guillaume à Ferrare, et le monastère de Pérouse. Par ses conseils et sous sa direction, la bienheureuse Antoinette de Florence fonda, à Aquila, une communauté de Clarisses.

Le Tiers-Ordre, enfin, grâce à lui, échappa à de terribles tempêtes. Depuis son origine, les papes n’avaient cessé d’en approuver la Règle, d’en exalter les mérites, d’en confondre les ennemis. Mais durant le schisme d’Occident, les adversaires des Frères de la Pénitence avaient relevé la tête. Ils affectaient de ranger les Tertiaires parmi les hérétiques ; ils les signalaient aux souverains comme des fanatiques dangereux ; ils empêchaient leurs assemblées et dissuadaient les fidèles de s’y enrôler. Saint

Jean de Capistran, en présence de ces attaques furieuses et de ces honteuses perfidies, fit un solennel appel à l'autorité de l'Eglise et à la conscience du peuple chrétien. Il publia en faveur des Tertiaires, un irréfutable mémoire, qui eut, dans toute la chrétienté, un salubre retentissement. Comme au temps de saint François, on vit de nouveau le Tiers-Ordre envahir tous les degrés de la hiérarchie sociale et la vie religieuse reflourir jusqu'au sein du foyer domestique, jusqu'au chevet du lit nuptial.

L. DE KERAL,
Du 3ème Ordre de S. François.



Lettre encyclique du Rme Père Général
ANNONÇANT LA MORT DE
Mgr Dal Vago, ex-Ministre Général de l'Ordre

Frère Louis de Parme

De la Régulière Observance de l'Ordre des Mineurs

DE NOTRE PÈRE SAINT FRANÇOIS

LECTEUR JUBILÉ EN LA SAINTE THÉOLOGIE ; AUTREFOIS
MINISTRE PROVINCIAL DE LA PROVINCE OBSERVANTE
DE BOLOGNE ; MINISTRE GÉNÉRAL DE TOUT
L'ORDRE DES MINEURS, ET HUMBLE SERVI-
TEUR DANS LE SEIGNEUR

Aux Vénérables Pères Ministres Provinciaux et aux autres Supérieurs, à tous nos Frères bien-aimés dans le Christ, aux Religieuses et aux Seurs soumises à notre juridiction ou à notre direction, paix véritable et consolation dans l'Esprit-Saint.

Ces jours derniers Nous est arrivée la triste nouvelle qui Nous a accablé de la douleur la plus vive, et qui privait notre Ordre d'un homme remarquable par sa piété, sa science et sa dignité.

Nous avons appris en effet, le sept de ce mois au soir, que l'Illustrissime et Révérendissime D. D. Bernardin Dal Vago venait de subir le sort commun à tous les hommes, et qu'il avait payé sa dette à la mort après s'être fortifié par les secours de notre sainte Religion. Bien que Nous Nous attendions à ce triste dénouement par suite de l'état de sa santé qui empirait de jour en jour depuis deux ans, cependant la perte d'un homme aussi éminent a ému tous les cœurs. Ayant présidé les funérailles magnifiques qui lui ont été faites, accompagné d'un grand nombre de Religieux, de Curés et de Prêtres séculiers, de Confréries, de Sœurs du Tiers-Ordre de saint François avec un long cortège de jeunes filles et un concours immense de peuple à Quaracchi, Nous avons pu juger de l'affection et de la vénération dont il était l'objet de la part de tous. Et c'était à bon droit ; les qualités éminentes de son esprit et de son cœur l'avaient rendu cher à Dieu et aux hommes et sa vie avait été remplie de bonnes œuvres.

Il naquit à Portogruaro, dans l'Etat de Venise, le 14 janvier 1822, d'Antoine et de Nicoleta Antonia Barbarigo qu'il perdit encore enfant. Il fit ses études au collège Sainte-Catherine de Venise ; il fit des progrès si remarquables dans les lettres et les sciences qu'il faisait l'admiration de ses condisciples et de ses maîtres. Après avoir terminé ses humanités, méprisant les vanités du monde, il répondit joyeusement à l'appel de Dieu et embrassa la vie franciscaine le 7 novembre 1839, dans la Province réformée de Venise. Planté dans la maison du Seigneur, il fut comme l'arbre planté le long des eaux et qui porte son fruit en son temps. Ayant fait sa profession solennelle et ayant été élevé à la Prêtrise, il fut nommé Lecteur en sainte Théologie et il enseigna la doctrine du séraphique Docteur au plus grand avantage de ses élèves. Ne se contentant pas de son professorat dont il s'acquittait dignement, le jeune Bernardin, n'écoutant que le zèle ardent pour les âmes dont son cœur était dévoré, savait encore rendre service à ses confrères et se montra un digne ministre de Dieu dans l'audition des confessions et la prédication de la parole divine. Combien d'âmes ne ramena-t-il pas à une meilleure vie, à la pratique chrétienne et à la perfection évangélique par ses conseils, ses exhortations, sa douceur et son exemple ! Que de pécheurs il retira du sentier du vice par la force de sa prédication brûlante de charité ! Milan, Venise, Vienne, Padoue, Bologne, Rome et même Vindolola en Autriche

Se souvenaient encore de leur éminent prédicateur et racontent la force de sa diction jointe aux ardeurs séraphiques. Quoi d'étonnant dès lors que vu ses excellentes qualités, ses Supérieurs aient pensé à l'élever aux charges de la Province et de l'Ordre. Il remplit avec honneur les fonctions de Gardien, de Définiteur et de Ministre Provincial ; au Chapitre général tenu à Rome au mois de juin 1862, il fut nommé Procureur Général des Réformés et en 1869 un bref apostolique l'élevait à la dignité de Ministre Général de tout l'Ordre des Mineurs.

Ce qu'il a fait pendant les vingt années de son généralat pour l'affermissement, la propagation et la prospérité de l'Ordre, pour l'observance de la Règle et de la discipline religieuse, l'étude des lettres et des sciences, Nous ne pouvons le relater et encore moins le montrer parfaitement dans cette courte notice. Qu'il Nous suffise de signaler quelques-unes de ces œuvres : il fit la visite canonique d'un grand nombre de Provinces, en Italie, en France, en Portugal, en Allemagne, en Hongrie, en Autriche, en Bosnie, en Dalmatie ; dans ces visites il avait le don de fortifier les fidèles observateurs de la Règle par de sages conseils et les effusions de son cœur paternel et il excitait les tièdes à l'observance et à l'amour de la vie franciscaine plus par la charité que par la rigueur. Partout il s'attacha le cœur de ses enfants ; partout il laissa des traces et des preuves de la sagesse et de la prudence de son administration ; partout il passa en faisant le bien ; partout, doué des bénédictions de la charité, il dépensa les effusions de son cœur pour le bien de ses Religieux, des Religieuses, des Sœurs et de tous enfin ; c'est pourquoi sa mémoire sera en vénération et son nom vivra dans les *Annales* de l'Ordre. Mais, sans parler du reste, le monument immortel qui perpétuera son souvenir sera la gigantesque entreprise de l'édition des œuvres de saint Bonaventure, notre Docteur séraphique, qui avec la plus grande perfection et sous les règles de la critique la plus sévère se continue et touche à sa fin à Quaracchi, près de Florence. Cette entreprise a excité l'admiration des savants, non seulement en révélant l'amour de l'illustre défunt pour les œuvres du Docteur séraphique, mais aussi en montrant son ardent désir pour que cette science qui éclaire l'intelligence et enflamme le cœur se répandît partout.

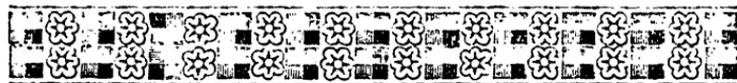
Cependant, au Chapitre Général tenu à Rome au mois d'octobre 1889, il fut relevé de ses fonctions de Ministre Général et

c'est Nous qui, quoique indigne, avons été appelé à lui succéder. Mais il ne se livra pas complètement au repos, et il s'adonna avec un zèle infatigable à la direction de âmes. Il ne fut pas oublié de Sa Sainteté Léon XIII qui le créa Archevêque titulaire de Sardique, en témoignage de sa bienveillance. Mais depuis deux ans, frappé d'apoplexie à plusieurs reprises, il souffrit beaucoup en se contournant parfaitement à la volonté de Dieu et finalement il s'est endormi au milieu des larmes de tous dans le baiser du Seigneur.

(Ici les prescriptions de prières). Vous écrivant avec grande abondance de larmes, Vénérables Pères et fils bien aimés en Jésus-Christ, nous demandons à votre charité de vouloir bien prier pour SS. Léon XIII heureusement régnant, pour la sainte Eglise, pour les nécessités de l'Ordre et aussi pour Nous qui vous accordons avec effusion de cœur la bénédiction séraphique au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Donné au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, près d'Assise, le 12 mai 1895.

FR. LOUIS DE PARME,
Ministre Général.



CORRESPONDANCE DE ROME

La Congrégation générale à Assise. — Les mois derniers ont été un temps de recueillement, de prière et de travail pour le premier comme pour le troisième Ordre de saint François.

Le jour de Pâques, on a commencé dans tous les couvents de l'Ordre des prières publiques pour demander les lumières du Saint-Esprit et pour obtenir la protection de Marie Immaculée et du Séraphique Père Saint François. Chaque jour les Religieux se sont réunis au chœur pour prier à cette intention ; tous les jeudis, on a chanté la messe votive du Saint-Esprit ; les 24, 27

Et 29 du mois de mai, ils ont fait des supplications plus solennelles, parcourant en procession les cloîtres et l'église de leurs couvents, en chantant les litanies des Saints. Le 1. juin, veille de la Pentecôte et dernier jour de la Congrégation, ils ont fait une dernière fois ces mêmes supplications, et tous les Religieux clercs et frères laïcs ou Tertiaires, ont offert la sainte Communion pour attirer les bénédictions du Ciel sur les résolutions qui ont été prises dans la Congrégation générale d'Assise.

Là avec la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, en présence du Rme Père Général, des Procureurs et Définites Généraux, et de tous les Ministres Provinciaux du monde entier, se sont traitées les diverses questions qui intéressent la prospérité spirituelle de la grande famille franciscaine et par conséquent la gloire de Dieu et le salut des âmes. La prochaine correspondance fournira sur ces importants travaux les détails qui peuvent intéresser nos lecteurs.

* * *

Congrès du Tiers-Ordre. — Pendant ce temps, les membres du Tiers-Ordre ne sont pas restés inactifs. Dociles à la voix du Souverain Pontife, ils se sont mis à l'œuvre, eux aussi, pour préparer plusieurs réunions, qui, sous le nom de Congrès, contribueront puissamment au développement et à l'organisation du Tiers-Ordre, conformément aux désirs bien connus de Léon XIII.

Nous avons reçu d'excellentes nouvelles de Limoges. Le Congrès qui aura lieu dans cette ville au commencement du mois d'août, se prépare avec activité, grâce au zèle du Comité, qui s'est formé sous l'impulsion du R. P. Jules du Sacré-Cœur, Commissaire Général, et sous le haut patronage de Mgr l'Evêque, dont la haute bienveillance est pour nous une garantie de succès.

* * *

Lettre du Père Général. — Le Congrès d'Assise, annoncé pour le mois d'octobre, est aussi en voie de préparation. Malgré ses nombreuses occupations et ses travaux incessants, le Rme Père Général n'a pas voulu se désintéresser de ces réunions du troisième Ordre. Il a formé à Rome un Comité chargé de préparer le Congrès d'Assise, et il a adressé à ce sujet une lettre à tous les Provinciaux et Directeurs du Tiers-Ordre en Italie.

“ C'est un des devoirs inhérents à notre charge, écrit sa Paternité, de promouvoir le développement du Tiers-Ordre et de

travailler à ce qu'il procure comme autrefois le bien des individus, des familles et de la société. C'est aussi un moyen de seconder les desseins du Souverain Pontife, qui en maintes circonstances a recommandé le développement de cette Institution aux Supérieurs de l'Ordre et aux Evêques du monde entier. . . . L'Œuvre des Congrès est extrêmement utile pour atteindre ce but ; aussi l'avons-nous encouragée dès le début, et y avons-nous consacré notre activité. La réunion du Val-des-Bois en 1893 a eu d'excellents résultats. Elle a suscité les Congrès franciscains, dont le premier pour l'Italie a eu lieu à Novare en septembre dernier, et dont le second se réunira à Notre-Dame-des-Anges, près d'Assise, au commencement du mois d'octobre. . . . Nous avons constitué à cette effet un Comité organisateur à Sainte-Marie d'Ara-Cœli, et nous exhortons vivement les Ministres Provinciaux à former dans leurs Provinces respectives des Comités locaux qui se mettront en rapport avec le Comité central de Rome."

Parmi les vœux qui ont été émis dans les Congrès précédents, il en est un qui a rapport à la vie publique des Frères du Tiers-Ordre. Ils ne doivent plus être seulement des hommes de prière, mais aussi des hommes d'action. Ils doivent sortir de leur trop grande réserve, se mêler à la vie publique, et concourir, dans la mesure de leurs forces, à la réforme de la société. Ce vœu n'est pas resté à l'état de lettre morte. Outre l'exemple de M. Harmel que je vous citais dans ma dernière correspondance, nous en avons eu une nouvelle preuve ce mois-ci à Rome, de la part de deux fervents Tertiaires : M. le Comte de Lantucci, conseiller municipal à Rome, et M. l'abbé Lemire, député du Nord à la Chambre française. Le premier en se faisant le défenseur de la Croix outragée ; le second en plaidant la cause du peuple, dont il s'est fait à la Chambre le défenseur et le soutien.

* * *

Le Comte Lantucci et la Croix. — Profitant de son mandat de conseiller municipal, M. le Comte Lantucci a prononcé, au sein de l'assemblée administrative, une magnifique protestation contre une insulte sacrilège qui avait été faite à la Croix quelques jours auparavant. C'était lors des funérailles d'un assesseur du Conseil municipal de Rome. Une société de libres-penseurs qui faisait partie du cortège officiel, voulut faire enlever la croix qui surmontait le corbillard. La famille s'y étant opposée, un des membres de la société s'empara du drapeau anti-religieux

de l'apostat *Giordano Bruno* et en couvrit le signe sacré de notre Rédemption. Cette attentat souleva l'indignation des bons Romains et de tous les catholiques. Le Comte Lantucci se fit leur interprète en pleine séance du conseil municipal ; il parla avec tant d'énergie et d'éloquence, que les libéraux eux-mêmes furent forcés de l'applaudir et que le Maire de Rome promit de donner des ordres, afin qu'à l'avenir on n'eût plus à déplorer pareil scandale.

Cette protestation ne suffit pas cependant et les Romains voulurent s'associer pour réparer publiquement l'outrage public fait à la Croix. Cette cérémonie eut lieu le Vendredi-Saint après-midi, dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, où se conservent les reliques insignes de la Passion de Notre-Seigneur. Des fidèles de toute condition étaient accourus des divers points de la ville, et se pressaient dans les nefs de la Basilique. *L'affluence était si considérable que nous avons eu beaucoup de peine pour pénétrer dans la temple.*

Vers cinq heures et demie, une procession de pénitence s'organisa. M. le Comte Lantucci, joignant l'exemple à la parole, portait une grande croix de bois noir ; il était escorté de nobles romains tenant un cierge à la main et suivi des moines cisterciens qui desservent cette église. Quand le cortège se mit en marche, le peuple se mit à chanter avec un accent de foi que nous n'oublierons jamais le cantique populaire : *Evviva la croce é chi la porta !* Vive la croix ! Vive celui qui la porte ! C'était un spectacle vraiment touchant et beaucoup ne pouvaient retenir leurs larmes. Le Supérieur des Cisterciens fit ensuite l'ostension des reliques de la Passion, du haut de la *Loggia*, et il donna la bénédiction avec le bois de la vraie Croix.

* * *

L'abbé Lemire à Rome. — Le sympathique député du Nord, M. l'abbé Lemire, a profité de ses vacances de Pâques pour faire un pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres et recevoir, avec la bénédiction apostolique, la lumière et la force dont il a besoin pour continuer sa mission en faveur de la Démocratie chrétienne. Le Saint Père l'a reçu en audience particulière, et lui a témoigné toute sa satisfaction, l'engageant à persévérer courageusement dans sa noble entreprise. Invité par ses amis de Rome à exposer ses idées en public, M. l'abbé Lemire a fait deux magnifiques conférences qui lui ont valu les

applaudissements de tous ses auditeurs et qui ont produit la meilleure impression. S. Em. le Cardinal V. Vanutelli, qui présidait la seconde réunion, l'a remercié publiquement et l'a chaleureusement félicité de tout ce qu'il avait dit.

Dans la première conférence, M. l'abbé Lemire a parlé de la question sociale en général. Après avoir exposé la solution que propose l'école socialiste, il a montré que la véritable solution se trouve dans l'Encyclique *Rerum Novarum*, dont il a fait le plus beau commentaire.

Répondant ensuite dans une deuxième conférence à ceux qui disent que l'Encyclique ne résout pas toutes les difficultés, il a expliqué comment le Pape, qui est le Père de tous, ne peut pas et ne doit pas répondre à toutes les questions dont la solution peut varier selon les pays et les mœurs ; il donne les principes généraux et il laisse aux nations et aux individus le soin de faire les applications particulières. Traitant alors la question sociale au point de vue de la famille, il a revendiqué pour elle le bien familial, le juste salaire ou salaire familial et le vote familial. Il a préconisé la liberté d'association pour préparer la décentralisation et la diminution de la bureaucratie, et il a recommandé l'union entre les catholiques que désire tant et que rappelle sans cesse le Souverain Pontife.

* *

Léon XIII et la lettre aux Anglais. — Grâce à Dieu, la santé du Saint Père se maintient d'une façon merveilleuse et la vigueur de son intelligence fait l'admiration de tous. Malgré les audiences qu'il donne chaque jour, malgré les soucis et les travaux que lui impose le gouvernement de l'Eglise universelle, il trouve encore le temps et la force d'écrire ces magnifiques encycliques qui vont porter tour à tour aux nations des deux mondes, à l'Orient et à l'Occident, aux catholiques et à nos frères égarés, la lumière qui éclaire et la grâce qui convertit. Qui a lu sans émotion la lettre : *Aux Anglais qui cherchent le royaume du Christ dans l'unité de la foi !* Quelle preuve évidente de l'assistance divine donnée à ce vieillard de quatre-vingt-six ans !

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX
O. F. M.





La communion de saint Bonaventure



Il aimait Jésus ce Saint, ce Docteur qu'on ne put mieux qualifier qu'en le nommant le "*Séraphique*." Mais son amour ne lui faisait point perdre de vue sa bassesse et la grandeur de son Dieu.

Il n'avait pas encore reçu l'onction sacerdotale. A genoux au milieu de ses frères il entendait la sainte Messe pendant laquelle son âme angélique méditait les abaissements et les humiliations du Dieu de l'Eucharistie. L'œil de la foi contemplait Jésus caché sous les faibles apparences du pain. Voilà, se disait-il, l'humilité de mon Dieu ! Et il eut un frisson en pensant que cette infinie Majesté voudrait bien descendre en son être fragile. — Seigneur je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ! — Il s'était décidé à ne point approcher de la table sainte. Il voulut rivaliser d'humilité avec Jésus, mais Jésus le vainquit !

Le prêtre avait à peine rompu la divine hostie avant l'*Agnus Dei*, qu'un Ange vint à l'autel prendre une des deux parcelles, et aux yeux de ses frères ravis, le messager céleste déposa ce divin Agneau sur les lèvres frémissantes du jeune Saint. Était-ce un reproche ? était-ce une récompense ? Doux reproche comme Jésus sait en faire ; il semblait lui dire, "oh, mon fils, viens à moi, ne crains pas." Douce récompense comme Jésus sait en donner, il semblait lui dire "ton humilité m'a plu, puis-je te donner davantage ?"

Vous avez admiré cette humilité si profonde et si exaltée par le Dieu des humbles, écoutez maintenant les accents d'amour qui sortent de ce cœur séraphique :

"Transpercez-moi, Seigneur Jésus, jusqu'au plus intime de mon cœur de la douce et salutaire blessure de votre amour ; remplissez-moi de cette charité vive, sincère et tranquille, qui faisait désirer à votre apôtre saint Paul d'être délivré de son corps, pour être avec vous. Que mon âme languisse pour vous, toujours enflammée du désir de vos tabernacles éternels !

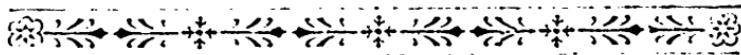
“ Que je sois affamé de vous, vrai Pain des anges, nourriture des âmes saintes, Pain vivant que nous devons manger chaque jour, Pain nourrissant qui fortifie le cœur de l'homme, et contient toute douceur !

“ Que mon cœur ait toujours faim de vous, et qu'il vous mange sans cesse, ô Pain désirable ! qu'il ait soif de vous, Fontaine de vie, Source vive de la sagesse et de la science, Torrent de volupté, qui réjouissez et arrosez la maison de Dieu ! Que je ne cesse de vous désirer, Vous que les anges désirent contempler, et qu'ils contemplent toujours avec un nouveau goût !

“ Que mon âme vous cherche, vous souhaite, qu'elle vous trouve, qu'elle tende à vous, qu'elle arrive à vous ; soyez l'objet de mes pensées et de mes entretiens ; que je fasse tout pour votre gloire et l'honneur de votre nom, avec prudence et discrétion, avec amour et joie, avec une persévérance qui ne se démente jamais ! Soyez toujours, Vous seul, mon espoir, mon salut, le confident de mon cœur, mes richesses, ma joie, le charme de ma vie, mon bonheur, mon repos, ma tranquillité et la paix de mon âme.

“ Soyez moi une douceur toujours attirante, un parfum enivrant, un mets exquis, une nourriture solide et toujours agréable ! Soyez mon refuge, ma consolation, mon secours, ma force, ma sagesse, mon partage, mon trésor, dans lequel mon cœur choisisse à jamais son séjour, et auquel mon âme demeure fixement, immuablement et éternellement attachée ! ”

FR. ANGE-MARIE, *M. Obs.*



Chronique Française

RETRAITE DU TIERS-ORDRE DE MONTRÉAL. — La Fraternité de saint François de Montréal a reçu pendant le dernier mois plusieurs grâces signalées.

La première a été la retraite annuelle pour la Fraternité des Sœurs. Elle a duré huit jours : du dimanche dans l'octave de l'Ascension au saint jour de la Pentecôte. L'époque ne pouvait

être mieux choisie. Nos Sœurs se trouvaient en retraite avec les Apôtres au Cénacle. Les exercices ont été suivis avec empressement. Nous avons admiré la ferveur d'un grand nombre d'entre elles qui ont passé les journées entières dans la chapelle. Grâce à la charité de quelques-unes de leurs Sœurs, elles pouvaient prendre dans le vestiaire de la chapelle une légère collation. Avec ce léger viatique elles ont fait leur retraite comme si elles avaient été enfermées dans un couvent. Elles nous rappelaient les pieuses foules qui, en écoutant Jésus, ne pensaient plus à prendre la nourriture corporelle. Le dernier jour de la retraite nous avons eu une communion générale bien édifiante. C'est la première fois qu'elle se faisait dans notre chapelle. Nous redoutions la distance et comme conséquence la fatigue de nos Sœurs. La retraite nous a paru une circonstance favorable pour tenter un essai. Il a été heureux. Nombreuse assistance, ordre parfait, grande ferveur, tel est le résumé de ce festin des âmes. Le jour de la clôture, la chapelle était comble. Onze à douze cents Tertiaires étaient réunies dans son enceinte. Qu'on aurait pu chanter en toute vérité *Eccē quam bonum...* Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'être réunis ensemble. La Bénédiction Papale a clôturé dignement ces saints exercices. Que les fruits en soient durables !

PÈLERINAGE A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ. — La deuxième faveur que le bon Dieu a accordée à la Fraternité est le beau pèlerinage que nous avons fait à la Bonne Sainte-Anne. Je l'appelle beau et j'y suis autorisé ; car rien n'a laissé à désirer : chose assez rare dans les manifestations publiques. Ce qui nous avait paru un contre-temps, s'est tourné en bénédiction. Le *Trois-Rivières* qui devait nous amener a été remplacé par le *Canada*. Plus grand, plus rapide, le *Canada* nous a offert le double avantage de ne pas être trop serrés dans les salles, et de nous amener plus promptement à la Bonne Sainte-Anne.

Notre programme de chant et de prière a été fidèlement rempli. Nos Tertiaires trouvent un attrait toujours nouveau dans la récitation de l'office et dans les saintes veilles.

Arrivés avant 5 hrs à la Bonne Sainte-Anne, nous avons eu le temps désirable pour la messe, la communion et l'action de grâces.

La visite aux Sanctuaires de Terre Sainte a offert un attrait

particulier. Nous avons pu monter à genoux la *Scala Sancta*, faire le chemin de la Croix, chanter avec une ardeur toute séraphique devant le Calvaire le cantique " Comme saint François embrassons la Croix," sans que l'ordre fût troublé.

Après avoir pleuré avec Jésus souffrant, nous avons visité dans la chapelle de nos Sœurs Franciscaines Jésus exposé sur son trône d'amour. Encore ici, j'ai surpris bien des larmes dans les yeux ; Jésus présent, quelques paroles d'édification : c'était assez pour émouvoir les cœurs.

A 9 hrs, les deux Fraternités de Québec, Frères et Sœurs, arrivaient en bon ordre comme une armée rangée en bataille. Le R. P. Perron, le jeune et intelligent Directeur de la Fraternité, conduisait ce double bataillon de soldats du Christ. Une Messe solennelle, avec diacre et sous-diacre, a été chantée. L'exécution du chant confiée aux chœurs des deux Fraternités de Québec, a été magnifique et rien n'a laissé à désirer. Le sermon par le R. P. Servais, rédemptoriste, a été très goûté.

Au retour nous avons eu à Québec une escale de trois heures, nous en avons profité pour aller visiter la chapelle de nos chères Sœurs Franciscaines et encore une fois adorer Jésus dans son Sacrement d'amour. Le retour s'est opéré pieusement comme l'aller. En arrivant à Montréal nous sommes allés saluer N.-D. de Bon-Secours, la remercier de la grâce du pèlerinage et lui en confier les fruits. La satisfaction était générale.

TRIDUUM EN L'HONNEUR DE SAINT ANTOINE DE PADOUÉ — PROCESSION DU TRÈS SAINT SACREMENT CHEZ LES PÈRES FRANCISCAINS. — La troisième faveur accordée par le bon Dieu à la Fraternité a été le *Triduum* solennel célébré dans l'église des Pères Franciscains de Montréal, les 10, 11 et 12 juin, à l'occasion du septième centenaire de la naissance de saint Antoine de Padoue. Les exercices consistaient en une messe chantée le matin et en un sermon avec la bénédiction du Très Saint Sacrement le soir à 7½ hrs.

Le jour de la fête coïncidant avec la fête du Très Saint Sacrement, les offices ont revêtu une solennité exceptionnelle. A 8 hrs messe solennelle et la soir à 7 hrs quatrième panégyrique du Saint, puis procession du Très Saint Sacrement.

Tous les offices, ceux du soir surtout, attiraient une foule recueillie avide d'entendre parler du Saint, de le prier et de

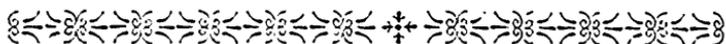
vénérer ses reliques. Les panégyristes qui se succédèrent présentèrent leur héros comme *saint*, comme *docteur*, comme *apôtre* et comme *thaumaturge*. Les communions furent extrêmement nombreuses durant ces quatre jours.

La procession du Très Saint Sacrement fut particulièrement belle et pieuse. Le mauvais temps qui avait duré jusqu'à 5 hrs du soir n'avait pas empêché la construction du reposoir. A la première éclaircie, une nuée d'ouvriers se mettent à l'œuvre, les fleurs et les bannières arrivent de divers côtés et pour 8 hrs on a le reposoir le plus ravissant que puissent désirer des franciscains.

Le défilé commença seulement à 8 hrs, il était long et imposant. Marchaient d'abord la croix et les acolytes qui n'étaient autres que les élèves des Pères : puis les dames n'appartenant pas au Tiers-Ordre, ou n'en portant pas le costume ; ensuite les *Seurs* du Tiers-Ordre en costume, précédées de la bannière de saint François ; les *Frères* du Tiers-Ordre avec le grand habit venaient après, précédés de la grande croix de bois et de deux Tertiaires comme acolytes ; suivait une charmante bannière en velours rouge portant sur un écusson d'argent les armes de l'Ordre surmontées de l'image de N.-D. de Perpétuel-Secours et des trois enfants martyrs au Japon, le tout surmonté du rameau d'érable et du castor avec l'exergue : *Laudate pueri Dominum* ; sur le dos un cœur entouré d'une couronne d'épines et l'inscription : COLLÈGE SÉRAPHIQUE DE MONTRÉAL, c'était la bannière des élèves des Pères : elle était suivie des Religieux qui précédaient immédiatement le Très Saint Sacrement ; enfin les hommes n'appartenant pas au Tiers-Ordre ou n'en portant pas le costume fermaient la procession qui ne devait pas compter moins de six cents personnes.

Le chant des hymnes était exécuté alternativement par les Religieux et par toute l'assistance. Tout concourait à donner à cette cérémonie déjà si imposante par elle-même un cachet de grandeur et de piété incomparable : le chant majestueux de ces hymnes enlevé par cette masse de voix mâles, le défilé lent de ces centaines de personnes portant des cierges allumés, le reposoir étincelant de lumières et disparaissant sous la masse de fleurs naturelles qui embaumaient l'air, le calme d'une soirée fraîche et les lueurs du crépuscule qui donnaient à tout l'ensemble un air mystérieux. Tous les cœurs débordaient d'une douce joie qui se traduisit par bien des larmes.

La cérémonie se termina vers 9 hrs par un cantique de triomphe. Tous les assistants se retirèrent emportant les émotions les plus douces.



FAVEURS OBTENUES

Par l'intercession de saint Antoine de Padoue

Montréal. — Une grande grâce obtenue le 11 janvier 1890.

Le 2 avril 1893, M. Elzéar Boucher a reçu de saint Antoine une faveur à la suite d'une neuvaine et d'une communion en son honneur.

Plusieurs jeunes filles des paroisses Sainte-Marie, Saint-Patrice, Saint-Antoine de Padoue et Saint-Jean-Baptiste bénissent le grand Saint qui leur a fait retrouver les objets perdus ou leur est venu en aide par des faveurs même extraordinaires après des neuvaines en son honneur.

Ste-Cunégonde, de Montréal. — Une jeune fille bénit saint Antoine qui lui a procuré une place.

Montréal. — 10 juin 1894. M. D. abonné, remercie saint Antoine qui lui a obtenu deux faveurs.

Port Henry, N. Y. — Un jeune homme sans place s'était abandonné au découragement et de là à l'oubli de ses devoirs religieux. Une neuvaine faite en sa faveur à saint Antoine de Padoue eut les plus heureux résultats. Contre toute attente il trouva une place très avantageuse au cours de cette neuvaine, et, ce qui est plus précieux, il revint à la pratique de la religion chrétienne.

Montréal. — 21 juin 1894. J'avais pris part à la grève des charpentiers et des menuisiers dont le résultat le plus clair pour moi avait été de me faire perdre ma place sans qu'il me fût possible d'y rentrer. Faisant la lecture de la *Revue*, une idée me vint : Si saint Antoine fait retrouver les objets perdus, pourquoi ne me ferait-il pas trouver ma place ? Sur le champ je me mis à

Le prier et ce ne fut pas en vain, car j'entraï en place à l'heure que j'y pensais le moins. Il est donc juste que je publie ce fait à la gloire de saint Antoine selon ma promesse.

L. GAUTHIER, *abonné.*

Holyoke, Mass. — 13 août 1894. Une tertiaire, abonnée à la *Revue* avait perdu une somme d'argent. Trois heures de recherche avaient été infructueuses. A peine avait-elle invoqué saint Antoine que le montant était retrouvé.

Montréal. — 20 septembre 1894. J'avais perdu un objet assez important que j'avais recherché inutilement pendant un temps considérable. Je me rendis alors à l'église et invoquai saint Antoine en lui disant: "Pour l'amour du petit Jésus, rendez-moi cet objet." Je me remis en perquisitions et à ma surprise, l'objet me tomba sous la main.

UN ABONNÉ, F. X.

Montréal. — Le printemps dernier j'avais cherché un logis pendant deux mois sans pouvoir trouver ce qui me convenait. Découragée je recourus à saint Antoine de Padoue. La sainte Vierge sans doute me donna cette inspiration, car je l'avais priée pendant deux mois. Je me rendis à la chapelle des Pères Franciscains tous les matins pendant treize jours, malgré 20 minutes de marche qui m'en séparaient. J'y entendais la messe, j'y communiais et y faisais le chemin de la croix. Le 8 juin, je recevais une lettre où l'on m'avait trouvé d'une manière tout à fait inattendue un logis convenable. Ce n'est pas la seule grâce que j'aie obtenue du grand Saint à la gloire duquel je publie ce fait selon ma promesse.

A. P.

Saint-Vallier. — 8 février 1895. Je suis heureuse de publier deux grâces que j'ai obtenues par l'intercession de saint Antoine.

DAME L. R., *certifiée.*

Saint-Henri de Montréal. — 19 mars 1895. Je souffrais depuis longtemps d'une névralgie dont je suis délivrée depuis une neuvaine faite en l'honneur de saint Antoine de Padoue. Le bon Saint après quatre neuvaines a fait revenir au foyer paternel dans d'excellentes conditions mon fils qui était parti depuis vingt ans.

UNE ABONNÉE



REMERCIEMENTS ADRESSES

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Église Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance.

Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Fall River, Mass. — Janvier 1895. Mon mari se trouvait sans emploi et avait plusieurs paiements à rencontrer à une époque bien critique. Nous nous recommandâmes au bon Frère Didace par une neuvaine, et il nous fit heureusement sortir de cette position difficile.

UNE TERTIAIRE

Montréal. — Une grâce spéciale obtenue du bon Frère par une abonnée de Saint-Henri. — Une faveur signalée envers une Tertiaire. — Trois guérisons obtenues, dont deux sont dues à l'invocation de la bonne Sainte Anne ou de saint Antoine de Padoue. — Une abonnée souffrait depuis deux ans d'une bête qu'elle avait avalée en buvant de l'eau. Après invocation du bon Frère et promesse de publication elle s'est trouvée guérie.

Ste Rose. — 6 janvier 1895. Un de mes paroissiens désire faire publier dans la *Revue du Tiers-Ordre* une protection spéciale qu'il a obtenue du Ciel par l'intercession du Frère Didace voici le fait :

Alfred Saint-Louis de mon village voyant sa maison sur le point d'être détruite par l'incendie d'une maison très rapprochée de la sienne, prit l'image du Frère Didace et la fixa sur sa maison en face de l'incendie, en promettant que si le bon Frère préservait sa maison du feu, le fait serait publié dans la *Revue*. Sa maison ayant été préservée contre tout espoir, dans l'esprit des témoins de l'incendie, il veut que sa promesse soit accomplie.

JOS. AUBIN, *Ptre Curé*.

Québec. — Saint-Sauveur, 11 janvier. Quatre faveurs obtenues du bon Frère Didace par différents tertiaires, entre autres la suivante :

Je souffrais depuis quatre ans d'une inflammation d'intestins. Pendant tout ce temps je restai sous les soins de plusieurs médecins dont les remèdes ne purent que me soulager et jamais me guérir. Il m'était impossible de manger de la viande. Depuis plusieurs neuvaines faites au bon Frère, je puis travailler et manger comme auparavant. Je publie donc ce fait par reconnaissance et selon la promesse que j'en ai faite.

UNE TERTIAIRE, R. P.

Montréal. — 13 janvier 1895. J'étais atteinte d'un mal de tête affreux, lequel mal m'obligeait à rester couchée. A cela s'ajoutait une étrange paralysie de langue qui me permettait à peine d'articuler quelques mots. J'en souffrais depuis mon enfance. J'eus recours à plusieurs remèdes : tout fut inutile. Sur le conseil d'une parente, je m'adressai au bon Frère Didace pour qu'il obtint ma guérison de la bonne sainte Anne. Quel ne fut pas mon bonheur lorsque je vis que j'étais exaucée ! Je rends mille actions de grâces à mon Bienfaiteur et recommande hautement la dévotion envers lui à tous ceux qui désirent obtenir une guérison ou une grâce quelconque.

E. C.

Saint-Sauveur de Québec. — Permettez à une humble enfant de saint François et protégée du Frère Didace, de solliciter de votre bonté la faveur de la publication du fait suivant : Depuis six mois je souffrais de trois maladies, déclarées incurables par les médecins, maladies de foie, de rognons et la jaunisse. Depuis lors, je ne vivais qu'au lait et je me vis obligée de prendre le lit à quatre époques différentes. A la dernière attaque, le médecin jugea à propos d'avoir mon confesseur ; ce dernier

lie fit aussitôt commencer une neuvaine en l'honneur du frère Didace. Pour ranimer ma confiance, il me fit le récit d'une foule de faveurs obtenues par l'intercession de ce grand Serviteur de Dieu. Le lendemain, le R. Père me donna la sainte communion et m'ordonna de me lever, ce que je fis aussitôt, sans le moindre effort. J'étais mieux, mais j'avais la défense du docteur de ne pas manger. Le Père m'ordonna de le faire aussitôt ; envers et contre tous. Je mange depuis ce temps sans ressentir la moindre indisposition, et j'ai pu, à la fin de ma neuvaine, aller faire la communion à l'église. Je suis en parfaite santé maintenant, et ne sens aucune douleur et je travaille comme par le passé. Oui, je suis guérie, grâce en soit rendue à Dieu et à son serviteur le cher Frère Didace. Je profite également de cette occasion pour remercier le R. Père et tous mes amis des bonnes prières qu'ils ont bien voulu faire pour moi.

OLAMPE PLANTE

Certificat du Docteur.

Je soussigné, médecin de l'Université Laval, déclare et certifie avoir donné les traitements professionnels à Dlle Plante, tels que détaillés dans le récit ci-dessus et avoir trouvé en elle les symptômes de trois maladies graves vu sa constitution et à son état habituel de santé. Je la revois maintenant parfaitement guérie, à ma grande surprise, et je ne puis m'empêcher d'attribuer ces résultats à une intervention toute divine.

10 janvier 1895 Signé: Z. GLASSON, M. D. L.

Saint-Cyrille de Wendover. — 14 janvier 1895. Ayant eu à supporter l'été dernier une maladie dont je craignais beaucoup les conséquences, je fis une neuvaine au bon Frère Didace, avec promesse de manifester ma reconnaissance par la voix de votre *Revue*, si j'étais exaucée. J'ai obtenu toutes les grâces que je sollicitais, ma maladie a été des plus heureuses et je me fais un devoir de tenir parole en vous priant de livrer ces lignes au public.

UNE MÈRE DE FAMILLE

Holyoke, Mass. — 15 janvier 1895. Pendant l'automne de 1893 voyant notre mère malade d'un mal qui allait toujours s'aggravant, nous décidâmes de faire une neuvaine au bon Frère Didace et de faire publier sa guérison dans la *Revue* si nous l'obtenions. À peine avons-nous commencé à prier en famille, que notre chère malade se sentit immédiatement soulagée et si

fortifiée que quelques jours après elle put aller se faire extraire une dent. Depuis ce temps elle a repris sa santé d'autrefois.

UNE TERTIAIRE

Québec. — 19 janvier 1895. Mon mari fut atteint d'un^e ophthalmie intense qui menaçait de le rendre aveugle. L'oculiste à qui nous le confiâmes le soulagea d'abord par une opération mais déclara bientôt que le mal était incurable. Après avoir promis de faire chanter une grand'messe à la chapelle de N.-D. de Lourdes, et d'y communier avec mon mari, je profitai d'un pèlerinage au Cap de la Madeleine pour prier le bon Frère Didace d'intercéder en notre faveur. J'avais à peine promis de publier son bienfait, que nous eûmes la joie de constater une disparition graduelle du mal qui amena la guérison complète. Depuis huit ou neuf mois, le malade jouit d'une vue excellente. Ayant rempli la première partie de mes promesses, je confie la seconde à la *Revue* en priant vos lecteurs de joindre leurs prières aux miennes pour remercier Dieu et ses saints intermédiaires.

Dame EDOUARD HARPE, *Tertiaire*

Sainte-Cunégonde. — 20 janvier 1895. Je désire faire publier selon ma promesse que mon mari a été promptement soulagé du mal dont il souffrait, après avoir prié le bon Frère Didace.

A. MARTIN

Saint-Henri de Montréal. — Je vous prie de faire publier, d'après ma promesse la guérison d'un mal de tête qui me faisait continuellement souffrir. Elle a été obtenue après l'invocation du bon Frère Didace.

UNE ABONNÉE

Saint-Agapit. — Février 1895. Une dame ayant obtenu une guérison après deux neuvaines en l'honneur du bon Frère Didace, avec la promesse de publier cette faveur dans la *Revue*, sollicite des RR. Pères la publication de cette faveur. Elle désire de plus lui exprimer sa reconnaissance pour plusieurs faveurs temporelles qu'elle croit dues à son intercession.

P. A. POULIOT, *Père*

Saint-Simon de Bagot. — Deux tertiaires guéries par le bon Frère Didace, l'une d'une oppression, l'autre d'une toux

opiniâtre, se font un devoir de déclarer hautement leur reconnaissance envers lui, selon leur promesse.

Montréal. — Je dois mille remerciements au bon Frère Didace pour deux grâces obtenues en promettant de les faire publier dans la *Revue*.
DAME LEGAULT



BIBLIOGRAPHIES

THE PORTIUNCULA ; its Sanctuary and its celebrated Indulgence ; BY FATHER DÉSIRÉ, *franciscan missionary*. — 1 vol., in-32, 10 cts. — CADIEUX ET DEROME, 1603, rue Notre-Dame, Montréal.

Sous ce titre, nous avons le plaisir d'annoncer un ouvrage vraiment bien intéressant pour nos lecteurs de langue anglaise ou qui comprennent l'anglais.

L'Indulgence de la Portioncule devient de plus en plus populaire : les fidèles l'attendent avec impatience et cherchent à la gagner avec un empressement extraordinaire. Cependant combien savent au juste en quoi consiste cette Indulgence, quelle est son origine et son histoire ?

L'année dernière a vu la réimpression à Montréal d'une petite brochure publiée en France et les fidèles se la sont arrachée. C'était, si je ne me trompe, le premier essai sur cette matière tenté en Canada. L'ouvrage en anglais que vient de publier le Père Désiré est, paraît-il, le premier publié dans ce genre dans l'Amérique du Nord.

Cette publication est absolument différente de la brochure française publiée l'année dernière. C'est une œuvre parfaitement historique et donnant un aperçu complet, quoique succinct, sur le Sanctuaire de la Portioncule depuis sa construction jusqu'à nos jours et sur l'Indulgence elle-même.

A la suite de la partie historique et archéologique qui forme le corps de l'ouvrage, l'auteur a mis un appendice indiquant les conditions pour gagner l'Indulgence de la Portioncule et un autre contenant une série de prières choisies pour vingt-six

visites. Ces prières sont tirées exclusivement des œuvres de Saints franciscains : saint François, saint Bonaventure, saint Bernardin, etc.

Voici la table des matières :

CHAP. I. Le Sanctuaire de la Portioncule depuis sa fondation jusqu'au temps de saint François.

CHAP. II. Le Sanctuaire et saint François.

CHAP. III. Saint François obtient l'Indulgence de la Portioncule.

CHAP. IV. Dernières années et mort de saint François à la Portioncule.

CHAP. V. Le Sanctuaire après saint François.

CHAP. VI. Extension de l'Indulgence dans le monde.

MANUEL DE LA PIEUSE en l'honneur de saint Antoine de Padoue, par le PÈRE DÉsirÉ, *missionnaire franciscain*. 1 vol. in-32, de 200 pages, 20 cts. S'adresser à Cl. Leduc, *Société Sainte-Elisabeth*, 29 avenue Seymour, Montréal.

Le courant de dévotion envers saint Antoine de Padoue ne cesse d'enthousiasmer les cœurs et d'enflammer les esprits. Le concours littéraire proposé en Europe pour célébrer le septième centenaire de la naissance du grand Thaumaturge franciscain a donné naissance à un grand nombre d'ouvrages où la piété rivalise avec le talent.

Plusieurs de ces ouvrages, pour avoir été publiés en Europe, n'en sont pas moins connus en Canada. Le Canada lui-même en a vu surgir quelques-uns.

Les Pères Franciscains de Montréal ne pouvaient rester en arrière ; ils devaient témoigner leur reconnaissance et leur amour envers leur illustre Frère, en même temps que donner aux innombrables clients du Saint dans le Canada un aliment de piété solide.

La *Pieuse Union* fondée depuis le commencement de l'année dernière, a recruté des milliers de membres canadiens qui réclamaient un *manuel*. Le côté le plus pratique de leur dévotion se tournant vers la dévotion des *treize mardis*, ils réclamaient une série de méditations et de prières qui pût les aider à imiter le Saint et à se rendre plus dignes de sa protection.

C'est la réponse à toutes ces demandes que le PÈRE DÉsirÉ présente au public. Voici son plan :

1° Pieuse union en l'honneur de saint Antoine de Padoue ;
règlements et avantages.

2° Vie de saint Antoine, 78 pages.

3° Dévotion des neuf et des treize mardis ; origine et treize
méditations d'une vertu particulière ou d'un trait saillant de la
vie du Saint, avec prière et pratique spéciales à chaque médita-
tion, 60 pages.

4° Saint Antoine invoqué pour retrouver les objets perdus ou
dérobés.

5° Le pain de saint Antoine ; origine, extension, mode de
procéder, résultats.

6° Prières tirées de l'office du Saint ou propagées par la
dévotion populaire.

(La Semaine Religieuse de Montréal.)



N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

M. Jos. Larin, décédé le 28 avril, après avoir été admis
dans le Tiers-Ordre sur son lit de mort comme membre isolé.

Mlle Diana Rochon, en religion Sr saint Antoine de Ste
Thérèse, décédée à Manchester (E. U.) en mai 1895, à l'âge de
35 ans, après six mois de noviciat.

Dame François Gignac, en religion Sr saint François
d'Assise, décédée à St-Roch de Québec le 11 juin 1895, à l'âge
de 75 ans, après 15 années de profession.

M. Antoine Benjamin Castonguay, en religion Fr
Antoine de Padoue, décédé le 25 mai 1895, à l'âge de 83 ans et
7 mois, après 13 ans de profession.

M. John Arahill, en religion Fr John Joseph, décédé le
6 juin 1895, à l'âge de 67 ans, après 12 ans de profession.

Dame Aggée Labelle, en religion Sr sainte Rose, décédée
à St-Henri de Montréal en mai, après 3 ans de profession.

R. I. P.